

Règlement concernant les modalités d'inscription et d'annulation dans les accueils de loisirs pour les vacances de la Toussaint 2022

La ville de Quimper met à votre disposition quatre accueils de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites:

- Centre de Loisirs Edmond Michelet , 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).
- Centre de Loisirs de Créac'h-Gwen, 34 rue du président Sadate(02 98 90 57 97)
- Centre de loisirs de Kérogan, 10 rue de kérogan (02 98 52 27 53)
- Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin , 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32)

A- Inscription et annulation

L'imprimé d'inscription devra être retourné au plus vite à partir du 21 septembre 2022.

Les enfants pourront être inscrits dans la limite des places disponibles

Depuis la rentrée 2022 les règles d'annulation ont été modifiées :

- Toute inscription peut être annulée au plus tard une semaine avant le jour concerné par l'annulation sans justificatif et sans pénalité par mail à l'accueil central (accueil@quimper.bzh) soit **pour les vacances scolaires : à J-7 à midi avant le jour de fréquentation**
- Toute absence liée à un problème médical ne sera pas facturée sous réserve de présentation d'un justificatif du médecin. Il est important de prévenir l'accueil ou l'alsh concerné si l'enfant ne vient pas.
- Pour les parents ayant fourni une attestation de planning variable l'inscription peut être annulée par écrit au plus tard 3 jours avant, à 12h00 dernier délai (le vendredi à 12h00 au plus tard pour le lundi suivant).

B-Facturation

Une facturation sera établie mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2022 (imprimé sur <https://www.quimper.bzh/1093>).



Inscriptions pour les vacances de Toussaint 2022

à partir du **mercredi 21 septembre.**

J'inscris au centre de loisirs municipal mon (mes) enfant(s)
dont le(s) nom(s) sui(vent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, en notant:

- « **J** » pour la journée complète
- « **M** » pour le matin
- « **A** » pour l'après-midi
- « **D** » pour la journée complète sans repas



réservé au service

reçu le

saisi



Responsable des enfants

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Nom et prénom	École	Classe	Date de naissance	OCTOBRE / NOVEMBRE 2022											
				LUN 24	MAR 25	MER 26	JEU 27	VEN 28	LUN 31	MAR 1 ^{er}	MER 2	JEU 3	VEN 4		
												F			
												É			
												R			
												I			
												É			



ATTENTION, LES RÈGLES D'ANNULATION ONT CHANGÉ !
Voir au verso.



Pièces à fournir (originaux sur place ou photocopies si envoi par courrier)

- Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)
- Un justificatif de domicile
- Copie des pages de vaccination
- Livret de famille* (page du couple et de l'enfant concerné)

* Dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant.

À Quimper, le

signature,